

pendant le 1^{er} semestre. On y enseignait l'allemand, le français, le calcul et la tenue des livres.

3^o Les écoles ouvrières de Beaufort, Dalheim, Echternach, Junglinster et Mondorf-les-Bains, dirigées par des sœurs, se vouaient exclusivement aux travaux à l'aiguille. Celle d'Echternach était en activité durant toute l'année, les autres cessaient leurs cours avec l'hiver. Elles comptaient, dans l'ordre de leur énumération, 30, 25, 20, 18 et 53 élèves.

4^o Les écoles ménagères d'Echternach, Grevenmacher, Junglinster et Mondorf-les-Bains, placées également sous la direction de maîtresses religieuses, étaient ouvertes pendant toute l'année, aux deux localités citées en premier lieu et, seulement en hiver, dans les deux autres. Elles comptaient 23, resp. 38 et 16 élèves. A Mondorf, les élèves de l'ouvroir et de l'école ménagère étaient les mêmes.

Les résultats ont été partout très satisfaisants.

3^e ARRONDISSEMENT : CANTON D'ESCH.

1. Écoles gardiennes.

Les 6 écoles gardiennes publiques étaient dirigées par 2 maîtresses laïques et 5 maîtresses religieuses. A Dudelange, 2 maîtresses se trouvaient préposées à la même école. 2 maîtresses possédaient le diplôme frœbelien, 2 le brevet français élémentaire, 2 autres le diplôme pour l'ouvrage manuel, la 7^e enfin était en possession de l'autorisation d'enseigner.

Les maîtresses religieuses jouissaient du logement fourni à la communauté.

Les autres renseignements sont donnés par le tableau qui suit:

3810
750
4560